

Présentation d'un atelier sur la fluence afin de permettre l'automatisation de la lecture pour les élèves en difficulté d'apprentissage de la lecture.

En amont, l'enseignant procède avec sa classe entière à un test : le ROC (Repérage Orthographique Collectif).

L'utilisation de ce test va permettre de cibler les élèves en difficulté d'apprentissage de la lecture. (au delà des problématiques dys)

Le ROC = Repérage Orthographique Collectif

- Il permet de repérer les élèves les plus faibles dans **l'apprentissage du langage écrit.**
- Il a été élaboré par Cogniscience (Grenoble) et est téléchargeable en ligne.

http://www.cognisciences.com/rubrique.php3?id_rubrique=1

- Il est utilisable en CM2 – 6^{ème} et 5^{ème}

Quelle relation entre difficultés en orthographe et apprentissage de la lecture ?

- Les élèves qui ont des difficultés d'identification des mots (décodage et fluidité de lecture) ont aussi un niveau d'orthographe très faible.
→ en repérant les élèves faibles en orthographe, **il est probable qu'un certain nombre d'entre eux** sont aussi des élèves faibles lecteurs.

Les épreuves du ROC : (toute la classe)

1) Une **épreuve de Jugement orthographique.**

Tâche pour les élèves :

- o Repérer
- o Corriger les fautes qui se trouvent dans un texte.
- o Ne pas rajouter de faute

L'épreuve fait l'objet d'un score.

2) Une **dictée** à partir de laquelle on calcule aussi un score.

A partir de ces deux épreuves, on détermine un score qui permettra de cibler les élèves les plus en difficulté **d'apprentissage du langage écrit.**

Pour ces élèves, et seulement ceux-ci, une troisième épreuve de lecture leur sera proposée. Cette épreuve sera chronométrée et permettra de déterminer le nombre de mots correctement lus à la minute (MCLM).

En fonction de leur niveau de scolarisation et du score obtenu, les élèves situés en dessous d'un score donné, tireront bénéfice d'un entraînement à la fluence.

Pourquoi l'entraînement à la fluence ?

- Parce qu'il y a une forte corrélation entre le décodage, la fluidité de lecture et la compréhension.
- Parce qu'une vitesse de lecture insuffisante est une entrave à la compréhension.

Attention :

L'entraînement à la fluence ne peut se faire que si l'élève a acquis le code.

Entraînement à la fluence :

Il est mis en place dans le cadre d'un PPRE.

Il se fait sur 8 semaines.

Chaque semaine, un nouveau texte de 300 mots maximum est présenté aux élèves.

- Première lecture faite par l'enseignant
- Explication de tout le vocabulaire
- Travail sur la compréhension du texte.

Ces précautions prises, les élèves doivent lire le texte 4 fois par semaine (étalées sur la semaine). La lecture doit être chronométrée à chaque essai. Une feuille de scores est complétée à chaque lecture.

Afin d'illustrer le propos, une séance filmée est projetée à la salle.

Dans la situation présentée, chaque enfant a un rôle à tenir. Il change de rôle à chaque séance (rendre les élèves actifs) L'enseignante centralise tous les observables sur la feuille de l'élève (faute de mot, faute de liaison et faute de ponctuation). Chaque jour de la semaine, la même feuille est annotée (une couleur par jour) de façon à ce que les élèves puissent suivre leur évolution au regard des erreurs commises.

Les constats :

- Augmentation des MCLM = mots correctement lus à la minute (quelquefois spectaculaire)
- Diminution du nombre d'erreurs de lecture
- Automatisation des mots fréquemment rencontrés
- Vigilance accrue
- Attention soutenue
- Bonne motivation (comparaison avec le sport)
- Résultats objectifs et lisibles par les élèves.